

# Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres

Paris, 1-2 juin 2016

## RÉSUMÉ DE LA PRÉSIDENTENCE

## **Résumé de la présidence**

« Renforcer la productivité au service de la  
croissance inclusive »

1. Les Ministres des pays de l'OCDE se sont réunis les 1<sup>er</sup> et 2 juin sous la présidence du Chili et la Vice-présidence de la Finlande, de la Hongrie et du Japon, à l'occasion de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) de 2016 autour du thème : **Renforcer la productivité au service de la croissance inclusive**. La RCM de 2016 a bénéficié de la participation de Ministres et de représentants de la Colombie, de la Lettonie, du Costa Rica et de la Lituanie, ainsi que de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la République populaire de Chine, de l'Inde et de l'Indonésie. En outre, le Kazakhstan, le Maroc et le Pérou ont pris part aux séances 6 et 7, et l'Argentine et Hong Kong (Chine) à la séance 7.

2. Après les remarques d'introduction du Secrétaire général, la Présidente du Chili, Mme Michelle Bachelet, a prononcé son allocution d'ouverture en soulignant la nécessité d'accroître la productivité pour améliorer le niveau de vie et le bien-être, et pour placer les questions d'inclusivité au cœur de l'action publique. Elle a appelé à multiplier et étoffer les possibilités de renforcer la contribution de tous pour rendre les économies plus productives et recueillir les fruits d'une amélioration des performances économiques. La Présidente a souligné combien il importait de préparer les citoyens au travail de demain, de veiller à offrir à tous des règles du jeu équitables et de bâtir des villes qui jouent le rôle de plateformes de l'innovation et de la cohésion sociale, afin d'atteindre les objectifs de productivité et les objectifs d'inclusion dans une dynamique de renforcement mutuel. Elle a également souligné à quel point il était important de s'attaquer aux inégalités hommes-femmes.

### **Perspectives économiques**

3. Les Ministres ont procédé à un échange de vues sur les évolutions économiques récentes, relevant que les échanges et l'investissement restent en demi-teinte, que les conditions financières ont été durcies, que la dette est élevée et que les prix des matières premières restent faibles. Ils ont observé que l'atonie de la demande participait à la modestie de l'inflation et de l'investissement, et à une croissance inappropriée des salaires et de l'emploi. Les Ministres ont noté que le vieillissement de la population freinait également la croissance. Les avis sur les perspectives économiques mondiales ont été mitigés.

4. Les préoccupations exprimées face au ralentissement de la productivité, au creusement des inégalités et au recul de la qualité des emplois dans de nombreux pays ont été examinées de manière approfondie. Les Ministres ont remarqué que l'anémie persistante de la croissance était un héritage de la crise et des erreurs de politiques publiques commises dans le passé. Ils ont confirmé que nous étions pris au piège d'une croissance faible (ou médiocre) et que ce phénomène, tout à la fois économique et politique, nécessitait une action vigoureuse. Les Ministres ont signalé que les risques de révision à la baisse des prévisions relatives à l'économie mondiale s'étaient accrus, et que les risques préexistants étaient devenus sensiblement plus aigus, sous l'effet de l'aggravation des tensions géopolitiques et de l'intensification des conflits. Ils ont relevé que l'activité avait perdu de l'élan dans nombre d'économies de marché émergentes, en particulier celles qui sont exportatrices de produits de base, dans lesquelles la baisse des cours des matières premières a pesé sur l'investissement et sur la confiance.

5. Les Ministres ont demandé instamment à l'OCDE d'intensifier les efforts qu'elle déploie pour renforcer le système fiscal international, en s'appuyant sur les succès obtenus dans le cadre du Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) et de l'initiative sur l'échange automatique de renseignements, en réponse aux récentes affaires de fraude et d'évasion fiscales ayant eu un grand retentissement.

6. Au cours du premier panel de discussion à haut niveau, les Ministres ont insisté sur les mesures de politique macroéconomique devant être prises collectivement pour soutenir la demande et créer un environnement plus favorable à la mise en œuvre de politiques structurelles propices à la croissance, notamment en relançant l'investissement public ainsi qu'en étoffant les mesures en faveur des compétences et les politiques actives du marché du travail. Ils ont débattu du rééquilibrage qui s'impose entre les

instruments de la politique monétaire et ceux de la politique budgétaire, et de l'accélération des réformes structurelles requise pour consolider la croissance. Ils ont également appelé à une action déterminée en vue de stimuler les échanges et l'investissement.

7. Au cours du second panel de discussion à haut niveau, les Ministres ont procédé à un échange de vues sur les causes du ralentissement de la productivité, parmi lesquelles le fléchissement de l'investissement dans le capital intellectuel, la situation délicate sur les marchés de capitaux, la lenteur de la diffusion des nouvelles technologies et, l'accroissement éventuel du pouvoir de marché des entreprises en place. Les Ministres ont signalé que l'économie numérique pouvait être un puissant moteur de productivité, soulignant les avantages potentiels des nouveaux modèles économiques et les possibilités ouvertes par les données massives. Ils ont noté cependant qu'il convenait de réagir de manière appropriée aux risques en matière de sécurité et aux problèmes liés à la fracture numérique.

8. Les Ministres ont observé que le ralentissement de la productivité se traduisait par des inégalités qui se creusent ou qui restent obstinément fortes en termes de revenu, de patrimoine et de chances. Ils ont également noté que le chômage de longue durée, l'accès insuffisant à des formations en milieu professionnel, la fracture numérique, les déficits de compétences et les configurations de marché où le « vainqueur remporte toute la mise », sont autant de facteurs susceptibles d'aggraver les inégalités et saper la hausse de la productivité. Ils ont examiné les politiques qui peuvent soutenir la croissance de la productivité tout en favorisant l'inclusivité. Les Ministres ont souligné la nécessité d'une nouvelle logique s'articulant autour de mesures susceptibles d'aider les individus, les entreprises et les régions à exploiter pleinement leur potentiel.

9. Des mesures spécifiques visant à renforcer l'engagement des jeunes sur le marché du travail ont été évoquées, notamment un accroissement des ressources financières consacrées à l'éducation, l'élaboration des mesures de soutien aux jeunes entrepreneurs, et une intensification des efforts visant à faire coïncider les compétences enseignées et celles attendues par les entreprises, avec un accent particulier sur les domaines de la science, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) et sur l'égalité hommes-femmes.

### **Orientations stratégiques**

10. Les Ministres ont accueilli avec satisfaction la reconduction de M. Angel Gurría à la fonction de Secrétaire général de l'OCDE pour un troisième mandat. Ils ont apprécié son leadership et les efforts qu'il déploie pour renforcer la pertinence et l'impact de l'OCDE. Ils se sont félicités de son rôle dans la proposition de nouvelles initiatives, notamment dans ses *Orientations stratégiques*, et dans sa présentation de l'état des lieux sur les conclusions et les progrès des projets horizontaux et des initiatives transversales de l'Organisation. Ils ont échangé des vues sur la façon dont les Orientations stratégiques sont alignées sur les agendas nationaux. Les Ministres ont souligné l'importance des programmes d'action dans le cadre desquels l'OCDE va s'attacher à mieux comprendre l'articulation entre productivité et inclusivité, s'attaquer aux inégalités qui persistent et anticiper les tendances futures, notamment à concrétiser les avantages de la Prochaine révolution de la production et de l'économie numérique. Ils ont également exprimé leur soutien aux travaux consacrés par l'OCDE à la résistance aux antimicrobiens et à la lutte contre la corruption. Ils ont mis en relief l'importance des travaux menés par l'OCDE dans les pays pour appuyer les agendas de réforme nationaux, et insisté sur la nécessité, pour l'Organisation, de s'appuyer sur les succès qu'elle a obtenus sur des questions liées au système fiscal international, et d'amplifier ses efforts sur les priorités mondiales, notamment la lutte contre la corruption, les flux commerciaux illicites, le changement climatique et les ODD. Ils se sont félicités des progrès accomplis par l'OCDE grâce à son approche pluridisciplinaire, en particulier par le biais de l'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC).

## **Renforcer la productivité au service de la croissance inclusive**

11. Les Ministres ont débattu du double enjeu que représentent le ralentissement de la croissance de la productivité et le creusement des inégalités, ainsi que des éventuels liens entre ces deux phénomènes. Ils se sont félicités du rapport de l'OCDE sur *L'articulation entre productivité et inclusivité* et ont procédé à un échange de vues sur ses principales conclusions. Ils ont relevé que la productivité est une notion au caractère pluridimensionnel qui exige des outils de mesure plus perfectionnés, de même qu'un effort au niveau de la collecte et de l'analyse de données. Ils se sont accordés à reconnaître qu'une approche plus globale et plus inclusive de la croissance de la productivité – reposant sur des investissements dans l'éducation, les compétences, la santé et l'emploi de qualité et sur des politiques permettant aux régions et aux entreprises accusant un retard de réaliser leur potentiel productif, et davantage axée sur l'assouplissement de l'accès aux marchés et la promotion de la concurrence, tout particulièrement dans les secteurs des nouvelles technologies – pourrait être le moyen de renforcer la croissance de la productivité au bénéfice de tous les segments de la société. Ils ont appelé l'OCDE à poursuivre ses travaux sur les politiques propres à stimuler la productivité tout en favorisant la croissance inclusive, ce qui suppose de parfaire sa connaissance des ressorts microéconomiques et macroéconomiques de la croissance de la productivité globale, et de mieux appréhender les liens qui peuvent exister entre productivité des entreprises, allocation des ressources et creusement des inégalités. Les Ministres ont encouragé l'OCDE à s'appuyer sur l'Initiative pour la croissance inclusive et le Forum mondial sur la productivité pour renforcer la base de connaissances aux fins de l'analyse et de la mesure de la productivité.

## **Anticiper les tendances – Éducation, compétences et qualité des emplois**

12. Les Ministres se sont interrogés sur l'avenir du travail face à la montée en puissance du numérique et à la rapidité des progrès technologiques, ainsi que sur les risques pour la création d'emplois et leur qualité. Ils ont noté que l'automatisation constituait une menace somme toute modérée en termes de destructions d'emplois. Les Ministres sont aussi d'avis que les pays doivent investir dans le développement de compétences utiles, promouvoir la qualité des emplois et adapter les institutions du marché du travail et les systèmes de protection sociale pour concrétiser les avantages du numérique au service de la productivité et de la croissance, en tenant compte des défis associés à l'économie des plateformes.

13. Plusieurs priorités d'action se sont dégagées de leurs discussions : promouvoir l'accès de tous, et spécialement des individus issus de milieux défavorisés, à des systèmes d'enseignement et de formation de qualité ; encourager l'apprentissage tout au long de la vie ; lever les obstacles à l'emploi des jeunes, des femmes et des personnes appartenant à des groupes vulnérables pour que ceux-ci puissent exploiter et développer plus avant leurs compétences numériques ; mettre en place des incitations à l'amélioration des compétences qui soient plus attractives pour les travailleurs et les entreprises ; définir des programmes du marché du travail bien ciblés pour atténuer les effets des suppressions d'emplois, limiter l'érosion des compétences et faciliter la transition vers de nouveaux emplois et de nouvelles carrières ; garantir des prestations liées au travail et une protection sociale adaptées. Les Ministres ont relevé par ailleurs que les cadres institutionnels facilitant l'adoption et la diffusion des nouvelles technologies avaient leur importance, et que les systèmes traditionnels de protection des travailleurs n'étaient pas nécessairement adaptés au nouveau monde du travail. Ils ont souligné la nécessité de prendre des mesures pour accompagner les individus à tous les âges de la vie, de la petite enfance à la vieillesse.

14. Les Ministres ont noté qu'il importait d'élargir la définition des compétences de manière à y inclure leur dimension sociale et émotionnelle et les compétences globales, et d'aider les responsables de l'élaboration des politiques à apprécier et anticiper l'évolution des besoins de compétences.

## **Préparer la prochaine révolution de la production (innovation, entrepreneuriat et économie numérique)**

15. Les Ministres ont souligné la nécessité de faciliter la diffusion des technologies aux entreprises qui accusent un retard par la stimulation de l'innovation et de l'expérimentation au niveau des entreprises, ce qui suppose de favoriser la diffusion des technologies et des connaissances, l'investissement dans l'infrastructure numérique, la R-D et d'autres formes de capital intellectuel. Ils ont appelé à aider plus particulièrement les PME, compte tenu des décalages observés dans la diffusion des technologies numériques aux entreprises de petite taille, qui portent préjudice à leur productivité. Les Ministres ont noté l'importance du soutien à l'infrastructure numérique pour réduire la fracture numérique, et celle du dialogue social pour adapter nos économies, y compris dans leurs cadres réglementaires, à la révolution technologique.

16. Les travaux horizontaux portant sur les possibilités et les défis associés au numérique ont reçu un fort soutien. Les Ministres ont encouragé l'OCDE à mettre à profit la vaste expérience qui est la sienne dans les domaines de l'analyse et des politiques publiques pour définir une stratégie intégrée et cohérente qui permette aux Membres et aux Partenaires de tirer parti de la révolution numérique. Ils l'ont appelée à approfondir son analyse de l'impact des technologies émergentes, en particulier des biotechnologies, de l'intelligence artificielle, de l'économie circulaire et de l'économie du partage ainsi que des marchés des plateformes.

17. Les Ministres ont conscience que la montée en puissance du numérique peut procurer les moyens de répondre à certains enjeux mondiaux, dont ceux liés au changement climatique et aux autres préoccupations environnementales, au développement et au vieillissement des populations. Les Ministres ont noté que ces questions seront plus longuement examinées à la Réunion ministérielle sur le thème : « L'économie numérique : innovation, croissance et prospérité sociale » qui se tiendra en 2016.

## **Instaurer un environnement propice (politique de la réglementation et questions relatives à la concurrence, à la finance et à l'entreprise) au service d'économies dynamiques et inclusives**

18. Les Ministres ont débattu des conditions qui doivent être offertes aux entreprises pour qu'elles puissent prospérer et innover, en mettant l'accent sur les petites entreprises, les jeunes entreprises et les start-ups. Ils se sont accordés sur la nécessité de promouvoir une réglementation saine et des mécanismes institutionnels propres à offrir des règles équitables aux entreprises en place comme aux nouveaux entrants, notamment du point de vue de l'accès au marché, de la concurrence et du financement, en particulier pour les PME. Ils ont appelé l'OCDE à élaborer de nouveaux indicateurs sur la concurrence, la réglementation et les échanges, à l'intention des Membres et des Partenaires de l'Organisation.

19. Les Ministres ont souligné qu'il importait de mettre en œuvre des politiques publiques permettant aux entreprises innovantes de se développer et facilitant la restructuration ou la sortie des entreprises peu performantes. Ils sont convenus que le secteur public pouvait concourir à la productivité globale avec une meilleure efficacité des services publics et un allègement des procédures administratives, et ils ont reconnu que la productivité du secteur public était difficile à mesurer. Ils ont en outre appelé l'OCDE à formuler des orientations pour des stratégies territoriales efficaces, reconnaissant que l'existence de liens forts entre les zones urbaines et les zones rurales et l'instauration d'une collaboration efficace entre tous les échelons de l'administration peuvent être bénéfiques à la croissance de la productivité dans les entreprises.

20. Les Ministres attendent avec intérêt les contributions de l'OCDE à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) qui se tiendra en octobre 2016 et qui servira de base à l'élaboration d'un nouveau programme pour les villes pour les années à venir.

## **Tous ensemble face à l'horizon 2030 : Un programme d'action universel au service d'un développement inclusif et durable**

21. Les Ministres ont examiné les efforts de l'OCDE à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils se sont félicités du *Plan d'action de l'OCDE à l'appui des Objectifs de développement durable (ODD)*, insistant sur le rôle important que peut jouer l'Organisation pour accompagner la concrétisation des ODD, grâce à ses capacités d'analyse et ses atouts essentiels, en collaboration avec le système des Nations Unies. Les Ministres ont mis l'accent sur le fait que la cohérence des politiques serait un élément déterminant dans ce Programme, et que l'OCDE pouvait aider à décloisonner les structures institutionnelles et faire en sorte que les synergies à exploiter et les arbitrages à opérer entre les politiques publiques puissent s'appuyer sur des données concrètes.

22. Les Ministres ont souligné l'importance de données et d'analyses de qualité. Certains pays ont accueilli favorablement l'idée d'intégrer l'analyse des ODD dans les mécanismes d'examen qui prévalent à l'OCDE, comme les Études économiques et les Examens multidimensionnels par pays. Ils ont mis en avant dans leurs discussions le caractère universel des ODD. Ils ont également fait ressortir la question de l'égalité hommes-femmes comme l'un des enjeux urgents à relever par les pays à tous les stades de développement.

23. Les Ministres ont fait observer que la réussite de l'Agenda 2030 était étroitement tributaire de la mobilisation de financements à l'appui du développement, notamment de ressources intérieures. Ils ont réaffirmé l'importance de l'aide publique au développement (APD), en particulier pour les pays dont les besoins sont les plus grands, reconnaissant que les pays à revenu intermédiaire pouvaient continuer d'être confrontés à des difficultés en matière de développement dans des secteurs spécifiques. Les discussions ont également mis en évidence l'importance du financement hors APD, eu égard en particulier à la contribution de l'OCDE à la mobilisation des recettes intérieures dans les pays en développement, aux réformes de la fiscalité internationale (ex. : BEPS, Inspecteurs des impôts sans frontières), ainsi qu'au soutien en faveur de l'investissement du secteur privé par le biais d'initiatives comme le Cadre d'action pour l'investissement (CAI).

24. La persistance de la corruption internationale a été considérée comme un obstacle majeur à l'instauration d'une croissance inclusive, au renforcement de la productivité et au développement durable. Les Ministres ont félicité l'OCDE pour la Réunion ministérielle sur l'anticorruption qu'elle a organisée en 2016 et pour sa contribution au Sommet contre la corruption qui s'est tenu au Royaume-Uni. Les Membres ont appelé l'Organisation à intensifier les travaux qu'elle consacre à la lutte contre cette pratique dans le cadre du mandat existant. Les Ministres l'ont appelée à accentuer ses efforts en direction des économies émergentes et en développement, et à resserrer la coordination avec celles-ci, de manière à étendre l'impact et les retombées de ses analyses, outils et normes en la matière.

25. Les Ministres ont encouragé l'OCDE – en partenariat avec l'AIE, l'AEN et le FIT – à soutenir les pays dans les efforts qu'ils déploient individuellement pour honorer les engagements pris à la COP21 en vue de dégager les ressources et d'apporter l'appui qui sont nécessaires pour éliminer les subventions inefficaces aux combustibles fossiles, veiller à la bonne application des mesures de réduction des émissions et assurer un suivi du financement climatique. Les Ministres se sont félicités du rapport *Vers une Recommandation sur l'eau : rapport d'étape* et préconisent de poursuivre les travaux en vue d'aboutir à une Recommandation étayée par les acquis de l'OCDE en ce qui concerne l'eau, et par les analyses des politiques effectuées récemment par les organes de l'Organisation.

26. Les Ministres ont pris note de l'appel général, lancé lors du Sommet humanitaire mondial d'Istanbul, à répondre efficacement à l'actuelle crise des réfugiés et aux défis humanitaires dont elle

s'accompagne. Ils se sont félicités des efforts réalisés par l'OCDE pour mieux mesurer les tendances migratoires et promouvoir des politiques d'intégration efficaces.

### **Renforcer la contribution des échanges et de l'investissement à la productivité et à l'inclusivité**

27. Les Ministres ont reconnu la nécessité de stimuler les échanges et l'investissement pour favoriser la productivité et instaurer une croissance inclusive et durable. Ils ont conclu qu'à cette fin, il était indispensable de disposer d'un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles, calibré pour s'adapter aux mutations rapides de l'économie mondiale. Les Ministres ont encouragé une plus grande coordination entre les politiques des échanges et de l'investissement, dans le but d'en accroître la cohérence dans un environnement caractérisé par les chaînes de valeur mondiales. Ils ont également souligné la nécessité de mettre en œuvre des politiques d'accompagnement, visant les marchés du travail, l'éducation, la conduite responsable des entreprises et la protection sociale, pour garantir que les avantages découlant des échanges et de l'investissement seront largement partagés. Les Ministres ont également examiné le rôle que les échanges et l'investissement ont à jouer dans le relèvement de la productivité dans le secteur agricole.

28. Les Ministres se sont félicités des récentes initiatives bilatérales, régionales et multilatérales complémentaires de l'action de l'OMC qui visent à promouvoir la croissance des échanges et de la productivité, et ils ont appelé de leurs vœux une mise en œuvre rapide de l'Accord sur les technologies de l'information élargie (ATI), l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) et la conclusion des négociations relatives à l'Accord sur les biens environnementaux (ABE) et de l'Accord sur le commerce des services (ACS). Ils ont appelé l'OCDE à approfondir les travaux sur son Indice de restrictivité des échanges de services (IRES), sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA) et sur les indicateurs de facilitation des échanges (IFE), dans le but de mieux saisir les évolutions du système commercial mondial.

29. Les Ministres ont encouragé l'avancement des négociations sur les questions encore en suspens, à partir des conclusions de la Conférence ministérielle de Nairobi. Ils ont encouragé l'intégration, dans l'agenda des négociations multilatérales post-Nairobi, de questions nouvelles ou émergentes comme le commerce électronique, la cohérence de la réglementation, la concurrence et l'investissement.

30. Les Ministres ont appelé instamment l'OCDE à approfondir ses travaux analytiques sur les dispositions des accords commerciaux régionaux afin de mieux en appréhender la nature et l'impact. Ils ont également souligné combien il importait de résister au protectionnisme, en insistant tout particulièrement sur la suppression progressive des mesures incompatibles avec les règles de l'OMC dans l'agriculture et les services.

31. Les Ministres ont pris note du 40<sup>ème</sup> anniversaire des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, qui font partie de la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales. Ils ont appelé l'OCDE à renforcer le fonctionnement des Points de contact nationaux et à promouvoir les travaux sur la diligence raisonnable.

32. Les Ministres ont souligné l'importance de la conduite responsable des entreprises (CRE) et noté les progrès satisfaisants accomplis dans la mise en œuvre des normes correspondantes. Ils ont appelé l'OCDE à : faciliter la poursuite du partage de connaissances et du dialogue sur les enjeux liés à la conception et à la mise en œuvre de politiques efficaces en matière de CRE ; approfondir les analyses portant sur les liens entre échanges, investissement et normes de CRE ; intensifier les activités d'ouverture consacrées à la CRE ; poursuivre les efforts visant à élaborer des orientations sur le devoir de diligence à l'intention des entreprises ; enfin, améliorer le mécanisme des Points de contact nationaux grâce à des examens par les pairs ainsi qu'à des activités de formation et d'apprentissage et des outils visant à aider les

gouvernements adhérents à mettre efficacement en œuvre les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

33. Les Ministres ont reconnu que la contribution de l'investissement international à la productivité, à l'innovation et aux transferts de technologies dépendait de politiques de l'investissement ouvertes, transparentes et fondées sur des règles. Ils ont appelé l'OCDE à poursuivre ses analyses des tendances de l'investissement, à élargir ses travaux analytiques sur les questions en cours ou qui se font jour dans le domaine de la politique relative aux traités d'investissement, et à intensifier sa coopération avec les organisations internationales et le Groupe de travail du G20 sur le commerce et l'investissement.

### **Lancement du Programme régional de l'OCDE pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

34. Les Ministres se sont félicités du lancement officiel du Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) de l'OCDE, notant qu'il permettrait de consolider les conseils et le soutien prodigués depuis longtemps par l'OCDE sur les grands défis auxquels est confrontée cette région, et de donner corps à des réponses stratégiques concernant l'amélioration de la productivité, les progrès de la cohésion sociale et le renforcement des institutions et de la gouvernance. Ils ont également noté qu'il était crucial de traiter ces questions pour parvenir à réaliser les ODD et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les Ministres ont appelé l'OCDE à prendre de plus amples dispositions pour soutenir la mise en œuvre du Programme régional ALC, notamment par la mise en place du Comité de direction, coprésidé par le Chili et le Pérou, et du Conseil consultatif, mais aussi par la mobilisation du savoir-faire et du soutien d'organisations régionales comme la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Société andine de développement (CAF).

### **Adhésion de la Lettonie**

35. Les Ministres ont félicité la Lettonie dont le processus d'adhésion vient de s'achever. Ils ont pris acte des efforts de longue date déployés par la Lettonie pour faire avancer ses réformes structurelles et ont noté que nombre de ses priorités essentielles – réduire les inégalités, maximiser les échanges et l'investissement, stimuler l'innovation, lutter contre la corruption et renforcer l'efficacité des politiques de l'éducation, de la santé et du marché du travail – s'inscrivaient dans le droit fil de l'agenda de l'OCDE. Les Ministres ont exprimé leur soutien chaleureux à l'adhésion de la Lettonie à l'OCDE.

### **Rayonnement mondial de l'OCDE**

36. Les Ministres ont salué les progrès réalisés par la Colombie, le Costa Rica et la Lituanie dans le processus actuellement en cours pour leur adhésion. Si les Ministres sont convenus de l'intérêt que présente le renforcement du rayonnement mondial de l'OCDE, ils ont appelé l'Organisation à engager une réflexion stratégique quant à l'évolution de sa taille et de sa composition. Les Ministres ont pris acte des efforts constants que déploie l'OCDE pour renforcer son action aux côtés des Partenaires clés (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie), et ont pris note des progrès concernant les programmes par pays (Pérou, Maroc et Kazakhstan).

37. Les Ministres se sont félicités de l'étroite collaboration établie entre l'OCDE et le G7, le G20, l'APEC et l'Alliance du Pacifique. Ils ont appelé l'OCDE à approfondir encore ses travaux sur l'architecture de la gouvernance internationale, ainsi que ses travaux avec les pays émergents et en développement, afin d'accroître la visibilité et l'impact des travaux et des normes de l'OCDE à l'échelle mondiale. Les Ministres ont discuté des grandes initiatives régionales de l'OCDE, notamment le Programme régional pour l'Asie du Sud-Est, le nouveau Programme régional ALC, le Programme pour la compétitivité de l'Eurasie et le Programme régional pour l'Europe du Sud-Est. Certains Ministres ont

indiqué qu'une extension des travaux régionaux à l'Afrique sub-saharienne pourrait venir en complément de ces initiatives.

### **Séance de clôture et résultats**

38. Au cours de la séance de clôture, la *Déclaration sur le renforcement de la productivité au service de la croissance inclusive* a été adoptée, les Ministres ont également adopté les *Conclusions politiques de la RCM de 2016*. Les Ministres se sont félicités de la décision de la Colombie, du Costa Rica, de la Lettonie et de la Lituanie d'adopter la Déclaration et de se joindre aux Conclusions politiques.

39. Les Ministres ont salué le large recours aux sous-groupes pendant cette Réunion ministérielle placée sous la présidence du Chili, notant qu'ils avaient facilité des discussions plus interactives et favorisé des analyses de fond. Ils ont également apprécié les consultations préalables tenues à Santiago avec le TUAC et le BIAC, ainsi que les discussions qui ont eu lieu à l'occasion du Forum 2016 de l'OCDE consacré au thème « Économies productives, sociétés inclusives ».

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

